Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 447

Artikel: L'ouvrière japonaise : (de notre correspondante)

Autor: Debran, Isabelle

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-261865

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ouvrière japonaise

(De notre correspondante)

Le Japon est un pays qui travaille vite et marche, à une allure vertigineuse, droit à son but. Les Etats-Unis, grâce à leur proximité (8 à 10 jours de mer), exercent sur lui une influence dont nous sous-estimons l'importance en Europe. L'on ne voit guère que des Américains — et non des Anglais — à Tokyo ainsi que dans les autres grandes villes. D'autre part, tout Japonais appelé à jouer un rôle dans le domaine commercial, industriel, ou pédagogique de son pays, fait un stage d'un certain temps aux Etats-Unis. Après le grand tremblement de terre qui détruisit Tokyo presque complètement le 1er septembre 1923, d'immenses *buildings* ont été construits selon les méthodes américaines. Partout apparaissent les contrastes violents dans lesquels vivent les Japonais: les vastes bâtiments yankees à côté des petites maisons nippones; les mélopées plaintives et effroyablement monotones submergées par des motifs plus entraînants, plus vivants, teintés de jazz; les vêtements occidentaux frôlant les *kimonos* et les *hakamas*; les « maisons européennes » impliquant les coutumes de nos pays et les « maisons japonaises » où sont maintenues les traditions millénaires. Deux systèmes s'affrontent ainsi inlassablement: l'ancien et le nouveau.

Les journalistes ont quelque difficulté à pénétrer dans certains domaines; plusieurs attendent vainement, par exemple, la possibilité de visiter des usines. Ce privilège m'a été cependant accordé et je m'empresse de donner au *Mouvement Féministe* la primeur d'une de mes enquêtes.

Le Secrétaire général de la *Silk Reeling Mill Filature Katakura and Co.*, qui possède un imposant *building* au centre de Tokyo, m'a emmenée à Omiya, à 1 h. 1/4 de Tokyo, où se trouve l'une des filatures de cette firme qui compte parmi les plus importantes du pays, puisqu'elle possède une soixantaine d'installations réparties sur tout le territoire japonais et occupe 30.000 ouvriers. Après avoir dépassé la limite du « grand Tokyo » (environ 6 millions d'habitants) et d'étroites ruelles grouillantes où la circulation est malaisée, nous atteignons une route si large, qu'elle semble construite pour la commodité des générations futures. Chez nous, du moins, de pareilles proportions sont inconnues. Là encore on retrouve l'un de ces contrastes frappants auxquels nous venons de faire allusion.

Après avoir longé à l'intérieur de la filature un charmant petit bois, nous pénétrons dans un parc fort bien entretenu où abondent les fleurs les plus variées, et nous nous arrêtons devant une claire maison en bois qui abrite les salles de réception et les bureaux.

Il serait trop long de donner ici une description des multiples opérations consistant à transformer des cocons jaunes ou blancs en des écheveaux de même couleur. Ce qui intéresse bien plutôt nos lecteurs, ce sont les conditions de travail des 800 jeunes filles (de 17 à 20 ans) et des 150 ouvriers (d'environ 19 ans) qui constituent le personnel de la filature d'Omiya. Disons d'emblée que la plus parfaite propreté règne partout et que l'hygiène y atteint un maximum impossible à dépasser.

Les ouvriers de la firme Katakura s'engagent pour un an par contrat renouvelable à son expiration. Ils sont logés et nourris à la filature même, 8 par chambre, dans des pièces bien aérées, couvertes de nattes d'une propreté irréprochable, puisqu'on n'y pénètre jamais avec des souliers. Sur ces nattes l'on étend, à l'heure du coucher, la literie qui s'aère et se range tous les matins dans des armoires. Les dortoirs féminins et les dortoirs masculins sont très éloignés les uns des autres. Aucun contact entre les deux sexes ne s'établit en dehors du travail.

La journée commence à 6 heures du matin et se termine à 5 heures du soir. Un quart d'heure de récréation est accordé entre 8 et 9 heures, une demi-heure à 11 h. 1/2 pour le déjeuner dans de spacieux réfectoires et quinze minutes à 4 heures. Le total des heures de travail effectif est donc de 10 par jour, le samedi y compris. Ce qui est plus surprenant, c'est que la filature ne chôme que deux dimanches sur quatre, de sorte que les ouvriers travaillent pendant quinze jours 60 heures par semaine et pendant les quinze jours suivants 70 heures par semaine. Ces conditions de travail paraissent très normales au Japon où chacun est fort affairé, et personne ne s'en étonne ni ne s'en plaint.

Pour ce labeur, les jeunes filles reçoivent, par jour, 75 sen (ou centimes suisses), soit environ 21 fr. suisses par mois, et les jeunes gens, 90 sen, soit 25 fr. suisses par mois. Ils touchent leur salaire à la fin de l'année, déduction faite des acomptes qu'ils ont demandés au cours de leur engagement. Mais il ne m'a pas semblé que les dépenses des ouvriers des deux sexes pussent être très considérables: la filature est assez éloignée du village, l'uniforme est fourni par la maison et une bibliothèque pourvoit à la lecture. Des jeux, des emplacements pour les sports et un *auditorium* pour les assemblées ou le cinéma leur procurent la distraction nécessaire.

Les ouvriers sont spécialisés (système Taylor) et le travail se fait avec une telle rapidité, que j'en suis restée abasourdie. Mais il ne faudrait pas croire que cette stupéfiante célérité a été réalisée quelques minutes seulement, dans le but de m'en imposer! La raison en est bien plus simple: des tables mouvantes passent devant les ouvrières, qui doivent opérer avec une extrême rapidité pour se maintenir « à jour », ne pouvant ni ralentir ni s'arrêter jamais; autre part, le degré d'ébullition étant atteint, les cocons doivent être retirées de l'eau sans le moindre retard; ailleurs encore, si deux ou trois secondes étaient gâchées, toutes les équipes suivantes se trouveraient arrêtées, ce qui provoquerait des perturbations importantes dans le travail. Et l'on se rend compte que chose pareille serait inadmissible et ne se produit d'ailleurs jamais.

Une lettre ultérieure expliquera pourquoi les Japonais estiment nécessaire de travailler et d'agir avec un maximum de rapidité. Pour comprendre la mentalité orientale, il faut faire abstraction de tous préjugés et la considérer non de notre point de vue à nous, mais de celui des traditions et des contingences asiatiques. Cela demande un certain effort ou un certain entraînement.

Isabelle DEBRAN.

Pas de femmes!

Mme Alice Cossy-de la Harpe, décédée à Lausanne le 24 mars 1934, a légué à l'Etat de Vaud 20.000 fr. pour constituer un fonds en souvenir de son mari, conseiller d'Etat, de son père, le Dr. Jules Cossy, et de son frère, le Dr. Auguste Cossy. La « fondation Cossy » a été constituée le 1er février dernier, et permettra au Département vaudois de Justice et Police d'assurer ou de faciliter le placement et l'apprentissage des jeunes gens qui lui sont confiés. Le Comité de direction est composé de MM. Max de Cérenville, directeur de « la Suisse », société d'assurances, Auguste Ceresole, notaire à Lausanne, et Jean Baup, chef du Département de Justice et Police: trois hommes éminents, c'est entendu; mais pourquoi, dans cette fondation créée par une femme, qui s'occupera d'apprentis des deux sexes, pourquoi n'y a-t-il pas place pour une femme? Le communiqué du Conseil d'Etat sait bien faire remarquer qu'il y a une centaine d'enfants, jeunes gens et jeunes filles soustraits à l'autorité de leurs parents et placés sous la surveillance du Département de Justice et Police, qui pourront bénéficier des dernières volontés de Mme Cossy. Raison de plus pour qu'une femme siège dans le Comité de direction.

Ce n'est certes pas la première fois que nous constatons qu'une donation faite par une femme est gérée par un Comité uniquement masculin. Sans suspecter le moins du monde le savoir-faire des administrateurs, leurs talents et leurs compétences, sans commettre le crime de lèse-majesté, nous voudrions qu'on pense à faire appel au concours des administratrices.

S. B.

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Nouvelles des Sections.

VEVEY. — Lors de sa séance du 7 décembre 1934, le groupe veveysan a eu le plaisir d'entendre Mlle Rindlisbacher, agente de police à Lausanne, qui a su intéresser ses auditeurs par l'exposé de sa tâche et le récit de ses expériences.

Le 15 janvier le groupe a organisé, en collaboration avec l'Union des Femmes et l'Association des Femmes abstinentes, une conférence, au cours de laquelle Mme J. Vuilliomenet a retracé la vie de T. Combe, et a donné un aperçu de son œuvre. La conférence a eu le succès que le talent de la conférencière méritait. Le 25 février, une séance plus intime a réuni une trentaine de membres, dans le salon d'une confiserie, pour entendre Mlle Kammacher, présidente du groupe de Montreux, laquelle présenta un compte-rendu très intéressant du rapport de la Commission de Crise, traitant des *Conditions de travail de la femme*. La lecture de ce travail fut suivie d'une courte discussion.

Le mercredi 20 mars prochain, nous aurons le plaisir d'entendre le Dr. Muret, de Lausanne, qui veut bien répondre à notre appel, et nous parler de *l'Education sexuelle*. La Ligue « *Pro Familia* » se joint à nous pour l'organisation de cette Conférence.

A. M.

GENÈVE. — Notre ville, du fait de sa situation internationale, assure souvent de précieux privilèges aux membres de notre Association, en leur permettant la rencontre sur notre sol des personnalités féministes qu'ailleurs ils ne pourraient voir que dans des Congrès. Aussi ne peut-on que regretter qu'un plus grand nombre de suffragistes genevois n'aient pas profité de l'occasion que leur a offerte, le 2 mars, la venue à Genève, pour les séances de l'Union des Associations pour la S. d. N., de deux membres spécialement en vue de l'Alliance internationale: Mmes Malaterre-Sellier et Bakker van Bosse, rentrant en Europe après la mission féministe dont les avait chargées l'Alliance en Egypte et surtout dans le Proche-Orient. Mais si l'auditoire était restreint, il fut passionnément intéressé par les récits, exposés et impressions que voulurent bien lui donner les deux conférencières, glanant à pleines mains dans des souvenirs tout récents, et évoquant, en même temps que les graves et poignants problèmes de politique internationale en face desquels elles se sont trouvées, les détails pittoresques et même amusants de ces deux mois de voyages d'études. Une fois de plus les absents ont eu tort, grand tort. — Le 4 mars, Mme Leuch a répété à la séance mensuelle de l'Association la belle conférence sur *La Revision de la Constitution fédérale et les femmes*, déjà faite par elle à Berne, à Zurich et à Neuchâtel, et dont il a été rendu compte dans nos colonnes tout récemment. Nous n'y reviendrons donc pas, si ce n'est pour dire que ses auditrices de Genève ont partagé en tous points l'impression produite dans ces autres villes.

E. GD.

Correspondance

Pourquoi les hommes votent

On nous écrit de Lausanne:

L'homme, étant objectif par définition, est seul apte à gérer les affaires publiques. Preuve en est la votation du 24 février sur l'organisation militaire. Les cantons de la Suisse primitive, nous a-t-on appris, ont voté « non » parce que le schnaps est trop cher; pour le canton de Fribourg, c'est également l'impôt sur l'eau-de-vie qui a indisposé l'électeur; en Valais, c'est l'impôt sur le vin; les refus dans le canton de Berne sont dus à la crise agricole...

Et les journaux politiques vont répétant ces explications sans la moindre malice.

Une « subjective » qui cherche l'objectivité.

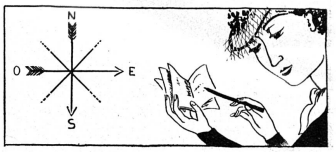

Carnet de la Quinzaine

Samedi 9 mars:
BERNE: Réunion sur convocation des membres du Comité du Groupement suisse « La Femme et la Démocratie ».

Dimanche 10 mars:
BERNE: Réunion sur convocation du Comité Central de l'Association suisse pour le Suffrage.

Lundi 11 mars:
GENÈVE: Soroptimist-Club, au Lycéum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 19 h. 30: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invitées.

Mardi 12 mars:
GENÈVE: Groupement genevois « La Femme et et la Démocratie », Taverne sans alcool de Plainpalais, 6, rue de Saussure, 20 h. 30: Réunion familière.

Jeudi 14, vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 mars:
GENÈVE: Lycéum-Club: Congrès International des Lycéums. (S'informer dans les différents Clubs des séances et manifestations auxquelles pourront participer les Lycéennes non déléguées.)

Vendredi 15 mars:
GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Soirée familière de clôture du Cours pratique de discussion et d'élocution. Concours et surprises. Thé.

Mercredi 20 mars: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Club de Rapprochement.

Id. VEVEY: Groupe suffragiste et Association « Pro Familia »: *L'éducation sexuelle*, causerie par le Dr. Muret.

Vendredi 22 mars:
GENÈVE: Section locale de la Société d'Utilité publique des Femmes suisses, Foyer féminin, 2, place Cornavin, 16 h. 30: Réunion mensuelle.

PENSION "LES BASTIONS"
18, Rue de Candolle, 18 — GENÈVE
Belles chambres Menus soignés
Prix modérés

École de Puériculture de Genève
CHEMIN DES GRANGETTES Tél. 46.800
Forme nurses et infirmières professionnelles. Grâce à ses relations mondiales, possibilités de situations intéressantes et lucratives. Préparation de la jeune fille à ses devoirs de future maman.
Début des cours : JANVIER
Demandez renseignements et prospectus

BEURRE FONDU
en pots de 1 kilo à Fr. 3.50
et de 5 kilos à Fr. 3.40 le kilo.
Revenez à la cuisine au beurre, la seule vraie!
Laiteries Réunies
En vente chez tous les laitiers.
3619 X

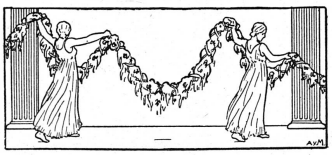

A travers les Sociétés

Les Eclaireuses de Genève fêtent le 22 février.

Ce soir-là, malgré la pluie battante, sur la place de la cathédrale, de toutes les rues pointent des éclaireuses qui s'engouffrent au Casino de Saint-Pierre. Il n'y a pas de pluie qui empêchera les éclaireuses de célébrer leur jour de fête.

La Commissaire cantonale K. Jentzer préside cette soirée, et lit selon la tradition la belle prière de Lézard- « Mon Dieu, voici le jour où nous pensons les unes aux autres ... » ... et, en effet, pendant une minute, la salle toute pleine s'est tue en un silence impressionnant, et chacune songe aux sœurs lointaines ou proches qui ce jour-là aussi se sont rassemblées...

Distribution des étoiles de service de quinze, dix et cinq ans. Puis la Commissaire nationale Y. Achard présente Miss Bretherton, membre du Comité mondial, qui parle de quelques souvenirs sur Lord et Lady Baden-Powell, dont c'est le jour d'anniversaire. Tout se termina à 9 heures par le chant du Serment.

Rappelons qu'en même temps que le jour de pensée internationale, l'Association genevoise fête son XIXe anniversaire.

R. B. V.

L'Assemblée générale de l'Ecole d'Etudes sociales pour femmes (Genève).

Sous la présidence de M. le professeur J.-E. Choisy, président du Comité, l'Assemblée générale de l'Ecole a eu lieu le 19 février, avec un ordre du jour qui, en outre des rapports administratifs, comprenait un travail fort intéressant d'une ancienne élève, Mlle Lily Eguet.

L'Ecole a eu le chagrin, dans l'année écoulée, de perdre un professeur, M. Frank Grandjean, et une élève, Mlle Elsi Waegeli. En fait de changements au programme d'études, signalons l'introduction, pour les bibliothécaires-secrétaires, de cours de littérature, et, pour toutes les élèves, de la sténographie.

Notre voyage d'études à Bruxelles, à l'occasion du Cours international de vacances sur l'assistance pénitentiaire et la protection de l'enfance, — telle la « causerie » de Mlle Eguet, terme bien modeste pour le remarquable exposé qu'elle nous fit. Nous comptons bien le voir imprimé ou répété devant un plus nombreux auditoire.

M.-L. P.

Cartel genevois d'hygiène sociale et morale.

Cette importante Fédération, qui groupe actuellement 50 Sociétés à Genève, a tenu son Assemblée de délégués le 1er mars, sous la présidence de Mlle Gourd. Le rapport trimestriel du Bureau sur son activité a mentionné les démarches faites par le corps directeur du Cartel en matière de moralité publique (traitement des maladies vénériennes, prostitution, littérature obscène), et de protection de l'enfance, le Cartel s'intéressant directement aux modifications prévues au Code pénal relatives aux délits contre les mœurs commis contre des enfants, et ayant étudié lui-même certaines améliorations à proposer. Des rapports très appréciés ont été remis au Bureau sur les consultations médicales de mariage, dont le Cartel a pris l'initiative avec *Pro Familia*, et sur le contrôle des films, dont un résumé a été communiqué aux délégués; enfin la campagne d'hygiène dentaire menée durant tout l'automne sous les auspices du Cartel a été un vrai succès. Le Cartel genevois sera également appelé à s'intéresser prochainement à la « Semaine d'Hygiène publique », qui aura lieu à Genève en juin prochain, et à l'Exposition du même ordre prévue pour septembre.

Après un bref échange de vues sur différents points de ce rapport, l'Assemblée entendit un suggestif exposé du Prof. Dr. Carozzi, du B.I.T., sur un sujet d'une prenante actualité: *La lutte contre le bruit*. Ce fut en hygiéniste et en technicien que le conférencier montra tous les dangers pour la santé, la déperdition de forces, le gaspillage de ressources nerveuses, que représente le bruit affreux de notre vie moderne, soit dans la vie industrielle, soit dans la vie urbaine, en indiquant d'autre part les mesures déjà prises pour y remédier, et qui devront être développées toujours davantage.

Comité des Associations s'intéressant au travail ménager.

Cette organisation a intéressé les femmes à la science ménagère par des conférences et des articles de presse; des cours ont été bien accueillis par les institutrices ménagères, et la question de la formation pour le service de maison des jeunes chômeuses a avancé par le placement dans des familles de la Suisse allemande d'horlogères sans travail. L'amélioration des conditions du service domestique, la réadaptation des chômeuses, l'aide donnée à la collecte du 1er août: autant de faces intéressantes du travail des secrétariats allemand et romand.

J. V.

L'Office suisse pour les professions féminines...

... publie le rapport de son activité, qui a été considérable: action en faveur du travail professionnel de la femme et de certains groupes professionnels, soit: collaboration avec le Secrétariat du service domestique, feuilles de propagande pour l'enseignement ménager, relations avec les auxiliaires privées des services postaux, les voyageuses de commerce, les jardinières, les infirmières, et de façon générale, lutte contre les atteintes au travail des femmes. La formation professionnelle a aussi donné lieu à une activité intéressante.

J. V.

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE